



FICHE D'INSCRIPTION 2018

Nom du parent (1)			
Téléphone parent (1)	() -	Courriel parent (1)	
Adresse complète			
Nom du parent (2)			
Téléphone parent (2)	() -	Courriel parent (2)	
Adresse (si différente)			

Note : Le courriel est requis afin de vous faire parvenir de l'information importante tout au long de la saison, telle que l'annulation d'un entraînement ou d'une partie.

Nom complet du Joueur 1			
Grandeur du chandail		Date de naissance	20__ / __ / __
Spécifiez si problème de santé			
Spécifiez si médication			
Nom complet du Joueur 2			
Grandeur du chandail		Date de naissance	20__ / __ / __
Spécifiez si problème de santé			
Spécifiez si médication			

J'autorise la municipalité d'Eastman ou le Club de soccer de Magog à utiliser des photos de mon enfant afin de faire de la promotion sur son site internet ou sa page Facebook.					Oui	Non
J'aimerais m'impliquer comme parent bénévole au niveau local ou au régional					Oui	Non
Année de naissance	Catégorie	Année de naissance	Catégorie	Coût	Joueur 1	Joueur 2
2014	U4 local	2013	U5 local	80 \$		
2012	U6 local	2011	U7 local			
2010	U8 local	2009	U9 local			
2008	U10 local	2007	U11 local			
2010-09	U8-U9 régional A	2008-09	U9-U10 régional A	210 \$		
A- Joueurs sélectionnés / U9 seront avec les U8 ou U10, tout dépendant du nombre de joueurs					TOTAL	
TAXE DE 25% POUR NON-RÉSIDENT D'EASTMAN U4 à U12 local = 20\$ U8 à U10 régional = 0\$ (affiliation par Soccer Magog)					+	+
RABAIS SUR 2^{ème} INSCRIPTION U4 à U12 résident = 8\$ et non-résident = 10\$ (applicable sur une inscription au niveau local seulement)					-	-
FRAIS DE RETARD 10\$/joueur dès le 5 mars 2018 OU 20\$/joueur dès le 2 avril 2018 (aucune inscription acceptée après le vendredi 4 mai 2018)					+	+
GRAND TOTAL DU 1^{ER} CHÈQUE POSTDATÉ DU 13/04/2018						

• Le paiement complet en argent ou chèque postdaté du 13 avril 2018 à l'ordre de la Municipalité d'Eastman est exigé si le montant est inférieur à 100\$ OU s'il est supérieur à 100\$, vous pouvez faire 2 versements du même montant ; le 2^{ème} chèque sera postdaté du 22 juin 2018 et remis aussi lors de l'inscription. Indiquer le ou les noms des joueurs sur vos chèques.

DÉPÔT DE CHANDAIL	50\$ / joueur	Joueur 1	Joueur 2
TOTAL DU 2^{EME} CHÈQUE POSTDATÉ DU 24/08/2018			

• Vous devez remettre le chandail de votre enfant lors du dernier cours ou partie de la saison, sans quoi votre chèque sera encaissé.

